

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 10 septembre 2026 de 15h00 à 16h00, à :

**IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE
21 rue Notre Dame
72000 LE MANS**

11 candidats sur 11 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
AUGUSTYN	Agnieszka	ADMIS
BOULARNE	Solène	ADMIS
CHATEL	Marina	ADMIS
DECOURTIE	Hortense	ADMIS
DELAUNAY	Emma	ADMIS
JUSTE	Eva	NON ADMIS
LELEU	Luderic	NON ADMIS
RENOULT	Garance	NON ADMIS
ROBIOU	Margaux	ADMIS
TOUFFAIL	Adana	ADMIS
ZAOUI	Abd-Al-Malik	ADMIS

8 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, le 15 septembre 2026

Le directeur du CRFP
Pays de la Loire

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
10 rue André et Yvonne Meynier - 35000 RENNES
Tél. 02 98 05 22 40

Membre du Jury

Séverine
DESCAMPS



Membre du Jury

Marjorie
GUILLOU



Membre
surveillant

Natacha
PICHÉRIE



Membre
surveillant

Maud
GAZEAU

